



syndicat national autonome

du personnel de la BANQUE de FRANCE - Solidaires

Syndicat National Autonome Banque de France 74-1645 SNA 75049 Paris cedex 01
Tél : 01 42 92 40 25 - Fax : 01 42 60 77 42 - http : //www.snabf.org - e-mail : snabf@snabf.org

Union
syndicale
Solidaires



SOLIDAIRES ET DÉTERMINÉS POUR OBTENIR UNE RÉFORME ÉQUITABLE DE NOTRE RÉGIME DE RETRAITE !

Dès les premières annonces du Gouverneur Noyer le 13 juillet 2005, le **SNABF Solidaires a clairement manifesté son opposition résolue aux propositions de la Banque**. Celle-ci a en effet opté pour une mise en œuvre rapide de son projet, afin de l'appliquer au plus vite à un maximum d'agents. Les mesures transitoires qu'elle propose ne concernent donc qu'un nombre très limité d'agents (ceux qui auront 60 ans avant le 01/01/2012, soit environ 3500 collègues dont 1400 partis dans le cadre du PSE). **Tous les autres, soit environ 12.000 agents, subiront la réforme de plein fouet !**

Parce que nous voulons préserver les intérêts de tous, nous défendons pour l'ensemble du personnel, outre une compensation salariale intégrale :

- une mise en œuvre de la réforme intégrant **la préservation des droits acquis**. Concrètement, il s'agit d'accorder à **chaque agent** des bonifications d'annuités au prorata de son ancienneté.
- **une application de la réforme à partir de 2012** (échéance du PSE), ce qui est équitable et cohérent avec les dispositions retenues pour nos collègues préretraités.
- **la consolidation de notre Caisse de Réserve qui offre :**
 - **Un régime de retraite plus favorable que celui du régime général** car, notre retraite complémentaire est calculée à prestations définies (et non à cotisations définies*) tandis que notre pension de base se calcule sur les six derniers mois (et non sur les vingt cinq meilleures années).
 - **Un régime de retraite plus favorable que celui des fonctionnaires** car, outre une retraite complémentaire calculée à prestations définies, nous bénéficions d'un meilleur taux de remplacement net du dernier salaire par une pension.

En nous battant pour **la pérennisation de notre Caisse de Réserve, nous nous battons donc pour que tout le personnel, actuel et futur, puisse continuer de bénéficier d'un régime de retraite spécifique plus favorable que ceux du régime général et de la Fonction publique.**

Outre diverses mesures spécifiques (prise en compte des travaux pénibles, des carrières longues, des années travaillées à temps partiel...), nous revendiquons également pour nos jeunes et futurs collègues :

- **le relèvement des indices de début de carrière** pour toutes les catégories d'agents.
- **un changement d'échelon à l'ancienneté plus rapide** pendant les premières années à la Banque.
- **un mécanisme d'épargne incitatif** dès leur entrée à la Banque.
- la possibilité de **racheter des années d'études supérieures dans des conditions réellement attractives** et non pas dans celles dissuasives prévues au titre de la loi FILLON.

* Un régime de retraite à prestations définies garantit le versement par l'employeur au retraité d'un montant déterminé de pension. A l'inverse, dans un régime à cotisations définies (ou à points), l'employeur ne s'engage que sur le montant de sa cotisation. La pension versée au retraité dépend alors du rapport nombre d'actifs / nombre de retraités et évolue donc en fonction de l'évolution démographique de ces deux populations (cas des régimes complémentaires des salariés du privé et de la Fonction publique)

La priorité constante du SNABF Solidaires est de prendre en considération les intérêts de tout le personnel. C'est pourquoi notre organisation, dans ses revendications, est déterminée à tout mettre en œuvre pour obtenir les mesures de portée générale les plus favorables possibles pour chacun d'entre nous, sans jamais négliger les situations particulières que nous connaissons à la Banque.

Parce que notre avenir est commun, nous voulons le construire avec vous tous.

Ensemble, continuons d'agir pour défendre nos retraites. Continuons d'agir pour que les plus âgés puissent partir en retraite en toute sérénité. Continuons d'agir pour que les plus jeunes puissent garder leur confiance dans leur avenir professionnel, tout en étant certains que leurs droits sociaux seront préservés.

Solidaires et déterminés pour nos retraites !

PYRAMIDE DES AGES

